



PLAN D'ÉTUDES DU

DIPLÔME D'ÉTUDES
DE
"FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE"
(DEFLE)

Avant-propos page 2

DEFLE : modules et demi-modules page 3

Entrée en vigueur : septembre 2007

AVANT-PROPOS

Objectifs

Le Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE) est centré sur l'acquisition d'une maîtrise fine du français associée à une dimension d'analyse et de réflexion sur des faits de langue.

Le DEFLE vise globalement le perfectionnement des compétences en langue française, et plus spécifiquement le développement de connaissances pratiques et académiques en français, dans ses dimensions linguistique, culturelle et littéraire, avec une ouverture possible sur la didactique du FLE. L'objectif langagier visé correspond au niveau C1.2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*¹.

Niveau de français requis

Le DEFLE s'adresse à des étudiant-e-s non francophones² de niveau intermédiaire avancé : le niveau d'entrée requis doit correspondre au niveau B2 du Cadre européen. La vérification des prérequis s'effectue lors de l'examen d'admission de français (admission à l'Université) ou par la réussite de l'Année propédeutique de l'ELCF. A cela s'ajoute la réussite de l'épreuve supplémentaire de français exigée pour l'entrée en Faculté des lettres.

Crédits

Le DEFLE s'obtient avec 90 crédits ECTS, même si l'offre complète se monte à 102 crédits. En cas de poursuite des études à la Faculté des Lettres dans le Baccalauréat universitaire de français langue étrangère, l'étudiant-e pourra faire valider soit 42 crédits, soit 54 crédits, selon le parcours effectué.

Durée des études

3 semestres au minimum

6 semestres au maximum

Organisation générale

Le DEFLE se compose de quatre types de modules ou demi-modules :

- Pratiques et techniques de la langue : DE1 et DE2 ;
- Enseignements thématiques généraux : DE3, DE4 et DE5 ;
- Enseignements spécialisés : DE6, DE7, DE8 et DE9 ;
- Essai : DE10.

Attention : la numérotation des modules ou demi-modules n'obéit pas à un principe chronologique. L'organisation modulaire des études permet en effet une assez grande diversité de parcours au sein du DEFLE. Un certain nombre de conditions sont toutefois évoquées dans la description des modules et demi-modules. Par ailleurs, les étudiant-e-s sont invités à soumettre leurs choix au conseiller ou à la conseillère aux études au début de la première année.

Types d'enseignement

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours (CR), de séminaires (SE), de cours-séminaires (CS) ou de travaux pratiques (TP). Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

Informations supplémentaires

L'ELCF publie, au début de chaque semestre d'hiver, un « Descriptif des cours » qui contient une description détaillée de tous les enseignements offerts durant l'année académique. Le programme des cours et le contenu de la brochure dans leurs versions actualisées, de même que d'autres informations utiles concernant l'ELCF, peuvent être consultés sur le site Internet : www.unige.ch/lettres/elcf.

¹ Où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2 : pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>.

² Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-e-s pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (études préalables en français). En principe, ces étudiant-e-s sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

DEFLE - MODULES ET DEMI-MODULES

Condition de validation : la note moyenne minimale de 4 est requise pour chaque module ou demi-module.

Module DE1 – Renforcement linguistique	2 x 6 crédits
---	----------------------

Objectifs

Renforcement rapide du niveau linguistique des étudiants entrant juste avec le niveau requis et désireux de programmer leurs études sur au moins 4 semestres.

Remarques

1. Ce module peut être conseillé à l'étudiant-e par les enseignant-e-s de l'ELCF, mais c'est à l'étudiant-e que revient la responsabilité de le suivre ou non.
2. La liste des CS et TP offerts comprend un atelier d'écriture (3h obligatoires) et d'autres enseignements à choix dans les domaines de la compréhension et production orales et écrites, et de la grammaire; seul le « Descriptif des cours » fait foi pour le détail et l'intitulé des enseignements.
3. En sus, l'étudiant-e peut faire des exercices de prononciation en laboratoire (TP de phonétique), mais cet entraînement individuel n'est pas crédité.

Demi-module DE1a – Renforcement linguistique 1	6 crédits
---	------------------

Enseignement : 1 x 3h + 2 x 2h/Sem CS / TP

Attestations : 1 attestation dans l'atelier d'écriture + 2 autres attestations dans les enseignements à choix. A obtenir avant de se présenter à l'examen.

Evaluation : épreuve écrite de 4h.

Demi-module DE1b – Renforcement linguistique 2	6 crédits
---	------------------

Condition préalable : avoir suivi le demi-module DE1a. Certains enseignements, clairement définis comme un prolongement, ne peuvent être choisis si l'étudiant n'a pas suivi l'enseignement correspondant au DE1a. D'autres sont laissés au libre choix de l'étudiant.

Enseignement : 1 x 3h + 2 x 2h/Sem CS / TP

Attestations : 1 attestation dans l'atelier d'écriture + 2 autres attestations dans les enseignements à choix. A obtenir avant de se présenter à l'examen.

Evaluation : épreuve écrite de 4h.

Module DE2 – Compréhension et production écrites et orales	2 x 6 crédits
---	----------------------

Objectifs

Visée essentiellement technique, avec enseignement de typologies textuelles et discursives.

Demi-module DE2a – Compréhension et production écrites	6 crédits
---	------------------

Enseignement : *Techniques de lecture et d'écriture* 3h de CS

Evaluation : Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module

Demi-module DE2b – Compréhension et production orales	6 crédits
--	------------------

Enseignement : *Oral en contexte : situations de communication et stratégies d'expression* 3h de CS

Evaluation : Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module

Module DE3 – Enseignements thématiques généraux en littérature	12 crédits
---	-------------------

Objectifs

Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant dans divers domaines littéraires en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.

Enseignement: 4 x 2h/Sem CS (un enseignement = 1 cours-séminaire de 2h sur un semestre).

L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. Un choix d'en principe 4 CS est proposé chaque semestre. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre, mais l'offre couvre les domaines de l'histoire littéraire, de l'analyse des textes ou des genres littéraires.

Evaluation : Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.

Condition : Les crédits sont attribués en bloc. Aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Demi-module DE4 – Enseignements thématiques généraux en civilisation	6 crédits
---	------------------

Objectifs

Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant dans divers domaines socioculturels en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.

Enseignement : 2 x 2h/Sem CS (un enseignement = 1 cours-séminaire de 2h sur un semestre).

L'étudiant doit valider 2 enseignements. Un choix d'en principe 3 CS est proposé chaque année, dont 2 au semestre d'été. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre, mais l'offre couvre des domaines liés à la connaissance de la Suisse et de Genève, à la France ou à la Francophonie au sens large.

Evaluation : Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.

Condition : Les crédits sont attribués en bloc. Aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Demi-module DE5 – Enseignements thématiques généraux langue/ linguistique

6 crédits

Objectifs

Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant dans divers domaines linguistiques en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.

Enseignement : 2 x 2h/Sem CS (un enseignement = 1 cours-séminaire de 2h sur un semestre).

L'étudiant-e doit valider 2 enseignements. Un choix d'en principe 3 CS est proposé chaque année, dont 2 au semestre d'été. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre, mais l'offre couvre des domaines tels que la traduction vers le français, l'histoire de la langue ou les variétés du français.

Evaluation : Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.

Condition : Les crédits sont attribués en bloc. Aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Module DE6 – Structures de la langue

12 crédits

Objectifs

Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.

Enseignements

6.1. Grammaire I	2h/Sem de CS
6.2. Phonétique et phonologie du français	2h de CS
6.3. Construction et usage du lexique	2h/Sem de CS

Evaluation : Examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours

Demi-module DE7 – Aspects de la variation linguistique en français

6 crédits

Objectifs

Approche linguistique des différences entre français oral et français écrit. Approfondissement des notions d'oralité/scripturalité, de registre, de norme dans la description, l'usage et l'évaluation du français.

Condition d'accès : Réussite du module DE6 au préalable.

Enseignements : 2 x 2h/Sem de séminaire

Deux séminaires à choix dans une liste mise à jour régulièrement; les enseignements proposés couvrent en particulier les domaines suivants : normes et variations, études de corpus, grammaire(s) : observation critique.

Attestation : Fréquentation régulière des deux séminaires et travail personnel dans l'un d'eux, selon les modalités fixées par l'enseignant-e.

Evaluation : Examen oral portant sur la matière des deux séminaires choisis (environ 20 min. d'interrogation).

Module DE8 – Cultures et idéologies linguistiques**12 crédits****Objectifs**

Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la Francophonie.

Enseignements

8.1. Français et politique linguistique 2h/Sem de cours

8.2. Français en contact et plurilinguisme 2h/Sem de cours

8.3. Deux séminaires à choix 2x2h/Sem de séminaire

A choisir dans une liste mise à jour régulièrement et couvrant les domaines suivants, par exemple : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.

Attestation : Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 8.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon les modalités fixées par l'enseignant.

Evaluation : Examen oral relatif à 8.1 et 8.2 (environ 30 min. d'interrogation).

Module DE9 – Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE**12 crédits****Objectifs**

Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.

Enseignements

9.1. Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE 2h/Sem de cours

9.2. Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE 2h/Sem de cours

9.3. Un séminaire 2h/Sem de séminaire

A choisir dans une liste mise à jour régulièrement.

Attestation : Dans le cadre du séminaire 9.3 et selon les modalités prévues par l'enseignant-e.

Evaluation : Examen oral portant sur la matière de 9.1 et 9.2 (environ 30 min. d'interrogation)

Module DE10 – Essai**12 crédits****Objectifs**

Développer les compétences rédactionnelles en rédigeant un travail personnel sur un sujet ayant trait à la langue française, à la littérature ou à la civilisation francophones. Se familiariser avec les règles qui président à la rédaction de tout travail académique.

Condition d'accès : réussite de DE2 ou DE3 ou DE6 au préalable.

Enseignement : Séminaire méthodologique 1h/Sem de séminaire

Ce séminaire n'est donné qu'au semestre d'été (séances de 2h selon un calendrier distribué en début d'enseignement).

Modalités du travail

L'essai portera sur un sujet défini avec un-e des enseignant-e-s de l'ELCF qui aura accepté de le diriger, et consistera en un travail de recherche d'environ 25'000 signes (espaces non compris), bien

structuré et comprenant une bibliographie. Il pourra par exemple consister en un compte rendu critique de quelques ouvrages portant sur un thème précis en langue française, littérature ou civilisation francophones. Les étudiant-e-s devront respecter les règles éthiques et formelles qui président à la rédaction de tout travail scientifique. Ils et elles veilleront notamment à indiquer avec précision et honnêteté leurs sources, tout plagiat (même partiel) invalidant le module.

Les modalités précises du travail seront définies au cours du séminaire de méthodologie et par le directeur ou la directrice de l'essai.

Evaluation

Le travail écrit est noté par le directeur ou la directrice de l'essai et un juré.

Parcours possibles

Sur les 102 crédits proposés par le DEFLE, l'étudiant-e ne doit en valider que 90 pour l'obtention du diplôme. **Les modules ou demi-modules DE2, DE3, DE6 et DE7 sont obligatoires.** Pour le reste, selon ses objectifs et ses besoins, l'étudiant-e pourra opérer les choix suivants :

- renoncer au renforcement linguistique (module DE1), tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires ;
- renoncer partiellement au renforcement linguistique (demi-module DE1b) ainsi que, à choix, au demi-module DE4 ou au demi-module DE5, tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires ;
- renoncer aux demi-modules DE4 et DE5, tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires ;
- renoncer au module DE8, tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires ;
- renoncer au module DE9, tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires ;
- renoncer au module DE10, tous les autres modules et demi-modules devenant alors obligatoires.